



24 janvier 2020

(20-0606)

Page: 1/2

Conseil des aspects des droits de propriété  
intellectuelle qui touchent au commerce

Original: anglais

**NOTIFICATION DES LOIS ET RÉGLEMENTATIONS AU TITRE  
DE L'ARTICLE 63:2 DE L'ACCORD SUR LES ADPIC**

RÉPUBLIQUE DE CORÉE: DÉCRET D'APPLICATION DE LA LOI SUR LES BREVETS

<b>Membre présentant la notification</b>	RÉPUBLIQUE DE CORÉE
--	---------------------

**Précisions sur le texte juridique notifié**

<b>Intitulé</b>	Décret d'application de la Loi sur les brevets (Décret présidentiel n° 24491)
<b>Objet</b>	Moyens de faire respecter les droits
<b>Nature de la notification</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Principales lois ou réglementations consacrées à la propriété intellectuelle <input type="checkbox"/> Autres lois ou réglementations
<b>Lien vers le texte juridique*</b>	<a href="https://ip-documents.info/2020/IP/KOR/20_0307_00_e.pdf">https://ip-documents.info/2020/IP/KOR/20_0307_00_e.pdf</a>
<b>Situation de la notification</b>	<input type="checkbox"/> Première notification <input type="checkbox"/> Modification ou révision du texte juridique notifié <input checked="" type="checkbox"/> Remplacement ou consolidation du (des) texte(s) juridique(s) notifié(s)
<b>Références des notifications précédentes</b>	<a href="#">IP/N/1/KOR/E/6</a>
<b>Brève description du texte juridique notifié</b>	
<p>1. Le champ des inventions admises au bénéfice d'une prorogation de la durée de validité des brevets sera clairement spécifié, notamment en ce qui concerne les médicaments et les produits chimiques à usage agricole.</p> <p>2. En raison du haut niveau de compétences requis pour les jugements et appels en matière de brevets, les postes connexes seront désignés comme des postes ouverts pourvus au moyen d'annonces publiques.</p>	
<b>Langue(s) du texte juridique notifié</b>	Anglais
<b>Entrée en vigueur</b>	3 avril 2013
<b>Autre date</b>	

**Précisions sur la notification**

<b>Date de présentation de la notification</b>	18 décembre 2019
<b>Autres renseignements</b>	
<b>Organisme ou autorité responsable</b>	Office coréen de la propriété intellectuelle (KIPO) Division des affaires multilatérales ( <a href="mailto:kipomla@korea.kr">kipomla@korea.kr</a> )

\* Des liens sont fournis vers les textes des lois et des règlements notifiés au titre de l'Accord sur les ADPIC sous la forme utilisée par le Membre concerné; le Secrétariat de l'OMC ne valide pas leur contenu ni ne le révisé.